

Coopération ACP-UE/Programme indicatif régional 2014-2020

229,3 milliards pour soutenir 10 pays d'Afrique centrale

AJT

Libreville/Gabon

POUR appuyer le processus d'intégration régionale en Afrique centrale dans le cadre du 11e Fonds européen de développement (Fed), notamment dans les domaines de la coopération sécuritaire, l'intégration économique et commerciale, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles sur

la période 2014- 2020, l'Union européenne vient d'octroyer près de 229,3 milliards de francs (350 millions d'euros) à dix pays de la CEEAC, parties prenantes à l'accord de Cotonou. La signature du document, Programme indicatif régional (Pir) y relatif, s'est faite le 23 juin dernier entre le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, Ahmad Allam-Mi, le président de la Commission de la

Cémac et Ordonnateur régional du Fed, Pierre Moussa, et le commissaire à la coopération internationale et au développement Neven Memica. De façon spécifique, l'enveloppe du 11e Fed sera répartie entre l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et le Tchad. Et les fonds investis comme suit : 43 millions d'euros (environ

28,17 milliards de francs CFA) dans le domaine de la paix et sécurité ; 211 millions d'euros (138,27 milliards de francs) pour l'intégration économique et le commerce au niveau régional, dont 135 millions (88,46 milliards) transiteront par le Fonds fiduciaire pour les infrastructures. Huit millions d'euros (5,21 milliards de francs) seront orientés dans l'assistance à la coopération technique et aux ordonnateurs régionaux.



L'engagement a été pris en présence du secrétaire général de la CEEAC Ahmad Allam-Mi.

Projet de master à vocation régionale sur les environnements côtiers et marins

Développer l'expertise locale

accord porte déjà ses fruits à travers le lancement d'un appel d'offres et la sélection de dix projets. Le programme

d'appui aux masters en Afrique de l'Ouest et du Centre (PAM-AOC) est une initiative de l'IRD, co-construite avec l'AUF et les

partenaires universitaires du Sud. Il vise à accompagner les équipes pédagogiques du Sud dans le montage de masters

nationaux à vocation régionale dans toutes les composantes qui garantissent une formation de qualité.



Christian Devaux, directeur des programmes et de formation au Sud à l'IRD.



Pierre François Djogoue du bureau régional de l'AUF pour la zone d'Afrique Centrale et des grands lacs.



L'assistance lors de la signature à l'institut Français.

JM

Libreville/Gabon

APRES la signature de l'accord de partenariat entre l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et le bureau régional de l'Afrique centrale et des Grands lacs (BACGL) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), sur le projet d'un master sous-régional dans les domaines marins et côtiers, ce fut la satisfaction totale du côté des participants. L'échange des paraphes, à l'Institut Français, entre Christian Devaux, directeur des programmes et de formation au Sud à l'IRD, et Pierre François Djogoue coordonnateur régional des projets au bureau de l'AUF pour la zone Afrique centrale et des Grands lacs, permet d'asseoir des programmes de formations afin de contribuer au développement durable des pays du Sud. Le coordinateur scientifique du projet Arc d'émeraude à l'ANPN, Magloire-Désiré s'est félicité de l'aboutissement de cet acte. "Nous ne pouvons que nous réjouir de cette signature car dans le domaine côtier et marin, nous ne disposons que

peu d'expertise. Dans le domaine océanographique, nous n'avons pas un grand nombre d'experts. C'est une opportunité pour le Gabon, mais également pour les pays du Golfe de Guinée d'accroître l'expertise locale. Déjà, au niveau du Golfe de Guinée, nous avons dans le domaine de la pêche, une structure, dont le Comité régional de pêche de Golfe de Guinée qui travaille dans la mutualisation des données. Il est donc nécessaire que nous élargissions les domaines de compétences dans des secteurs et thématiques innovants et professionnalisants", a-t-il indiqué. La mise en œuvre de cette convention-cadre va permettre aux établissements membres de la sous-région de renforcer, aux plans quantitatif et qualitatif, les offres de formation dont l'appui de l'IRD et de l'AUF sera capital pour nos pays. Notons que l'IRD et l'AUF avait déjà signé à Yaoundé, au Cameroun, un accord de coopération scientifique. Cet accord a trait à la construction et au financement sur appel d'offres conjoint de micro projets dans le domaine de la biodiversité, des changements climatiques et de la santé en zone forestière du Bassin du Congo. Cet

REPUBLIQUE GABONAISE
 Union - Travail - Justice
 Ministère du Budget et des Comptes Publics
 DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES



Avis Général de Passation des Marchés

1. La Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP), agissant au nom et pour le compte de l'Etat, exécute dans le cadre du budget de l'Etat (Fonctionnement et Investissement), un programme de passation de marchés publics, au titre de la gestion 2015.
2. Les acquisitions par voie d'appels d'offres concernent les domaines suivants :
 - > **Fournitures**
 - a. Achat de matériels pédagogiques et didactiques
 - b. Achat de matériel de transport
 - c. Acquisition de matériels industriels
 - d. Achat de matériels et d'outillages techniques
 - e. Achat de mobiliers et matériels de bureau
 - f. Acquisition de matériels informatiques
 - > **Travaux**
Construction et réhabilitation de bâtiments à usage administratif
 - > **Services**
 - a. Entretien et réparation de véhicules
 - b. Formation du personnel
 - c. Entretien et réparation des équipements
3. Les avis spécifiques de passation des marchés seront publiés à compter de la première moitié du mois de juillet 2015 dans un journal de grand tirage.
4. Les marchés seront passés conformément aux dispositions du décret n° 0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des marchés publics.
5. Les soumissionnaires potentiels : i) fournisseurs de biens d'équipement; ii) prestataires de services ; iii) entrepreneurs qualifiés et satisfaisant aux critères d'éligibilité, sont priés de manifester leur intérêt au Secrétariat du Directeur Général du Budget et des Finances Publiques.
6. Adresse :

Direction Générale du Budget et des Finances Publiques,

2ème étage, portes n°204 et 211 ;
 B.P. : 198 Libreville ; Tél. : 01 79 50 52

Fait à Libreville, le 27 JUIL 2015

Le Directeur Général du Budget
 et des Finances Publiques

Jean Fidèle OTANDAULT